

HOPITAL GENERAL DE DOUALA: Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 001/AONO/HGD/CIPM/2021 du 06 novembre 2020 pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance Appel d'Offres pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestation

Les prestations objet de la présente consultation portent sur les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

3. Coût prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est de soixante-dix-sept millions (77 000 000) F CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution de cette prestation s'étale sur douze

(12) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu d'exécution est l'Hôpital Général de Douala.

5. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation ne font l'objet d'aucun allotissement.

6. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de gardiennage de droit camerounais agréées pour cette activité selon la réglementation en vigueur.

7. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) F CFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 01er décembre 2020 à 11 h 00 min et devra porter la mention

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° 001/AONO/HGD/CIPM/2021 du 06 novembre 2020 pour les
activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des
accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de
l'exercice 2021.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de un million cinq cent quarante mille (1 540 000) F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 01er décembre 2020 à 12 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.).

Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance

d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
- Absence de la caution de soumission.
- Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
- Absence d'un prix unitaire quantifié.
- Absence de preuve d'avoir déjà effectué des prestations similaires pendant au moins 02 années sur les 05 dernières (2016-2020) et pour un montant cumulé d'au moins 50 000 000 F CFA (photocopies de 02 contrats +
- PV de réception ou attestation de bonne exécution correspondants).
- Absence de preuve que le chef d'équipe ait au moins un BEPC ou équivalent (copie certifiée conforme à l'original du diplôme ou de l'attestation de réussite).
- Absence de preuve que l'entreprise dispose d'une convention avec un Médecin de travail agréé qui suit le personnel utilisé.
- Absence de l'agrément pour l'exercice de l'activité de gardiennage signé par le Président de la République.
- Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

Présentation de l'offre : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPA0, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur

de la feuille.

Transport et communication: preuve de propriété d'un pick-up et de disposer d'une flotte téléphonique.

Visite de site et méthodologie.

Chiffres d'affaires : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des quatre dernières années (2017-2020) supérieur ou égal à 75 000 000 F CFA.

Preuves d'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les Termes De Références (TDR) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique de son offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 06 Novembre 2020
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
NAMME LUMA HENRY